

nouvelé par elle, en qualité de tutrice et de curatrice de ses enfants, pour les terres et seigneuries de Châtillon, Sandars et Bayère, le 29 juillet 1743 (1).

De son mariage avec Elisabeth Chappuis, Camille de Pramiral ne laissa que cinq filles :

1^o Marie Inguibert de Pramiral, qui porta le titre de baronne de Châtillon et fut mariée, le 29 novembre 1745, à Augustin, comte de Foudras ; mais elle mourut l'année suivante, sans postérité.

2^o Françoise, religieuse de Sainte-Claire, à Montbrison.

3^o Marie-Françoise, religieuse à la Visitation de la même ville.

4^o Catherine-Françoise-Blandine, mariée, le 15 janvier 1755, avec Louis de Luzy de Pellissac, seigneur de Bresson, paroisse de Moissieux en Dauphiné, ancien capitaine au régiment de Bretagne-infanterie et chevalier de Saint-Louis.

5^o Marie-Anne, mariée, le 18 juillet 1757, à Claude-Ferdinand, marquis de Foudras (2).

Mais dès le 8 septembre 1753, Elisabeth Chappuis de la Fay vendait, en qualité d'héritière de son mari, les terres de Châtillon et de Bayère, à Paul Durand, écuyer, conseiller, secrétaire du roi, qui rendit hommage pour sa seigneurie, le 24 septembre 1753, et donna aveu et dénombrement de son fief, le 4 mars 1758 (3). Ce dénombrement des biens possédés à Châtillon par Paul Durand est semblable à celui fourni en 1732 par Camille de Pramiral. Nous y voyons seulement qu'il possédait de plus que ses devanciers une chapelle et un banc dans l'église de Charnay et un grand pré appelé Baronnat, de la contenance de 90 bicherées et du revenu annuel de 500 livres environ.

(1) Archives du Rhône. C. 628. — Noms féodaux.

(2) La Chesnaye des Bois, VIII, 231.

(3) Archives du Rhône. C. 631. — Voir cet aveu aux pièces justificatives, n^o 2.